



Mouvement 2023 1er degré Pays de Loire

On est là pour vous aider !

Candidats volontaires

Personnels titulaires
nommés
à Titre Définitif

**45 VŒUX MAX
POSTES ET/OU GROUPES***

*Un vœu groupe se fait sur l'ensemble des supports identiques ou non, d'une même zone géographique (à définir). Les candidats peuvent classer les vœux au sein d'un groupe.

- adjoint classe maternelle
- adjoint classe élémentaire
- adjoint GS, CP, CE1 dédoublé
- titulaire remplaçant
- titulaire de secteur
- titulaire départemental
- ASH (Ulis école, Ulis collège, Segpa...)

Candidats obligatoires

Personnels nommés à Titre Provisoire
Personnels entrant dans le département
Personnels réintégrés après détachement, dispo, Congé parental et Congé Longue Durée > 12 mois et un jour...
PE stagiaires titularisables au 01/09/2023
Personnels concernés par une mesure de carte scolaire
Personnels en début ou en fin de stage de spécialisation CAPPEI (vœu large ASH)

2 À 8 VŒUX MOB MINIMUM
45 À 70 VŒUX MAX**

**Un MOB = Mobilité Obligatoire. Ce sont les vœux groupes* obligatoires pour les candidats obligatoires et accessibles aussi aux candidats volontaires. Ils correspondent à peu près aux vœux larges des années passées.

Calendrier :

Phase principale avec une seule saisie des vœux
avril 2023
Ouverture du serveur pour saisie des vœux

Mars 2023
Publication
des postes vacants et
susceptibles de l'être

mi-mai 2023
Réception des
accusés de
réception
sur I-Prof

**Avant juin
2023**
Contestation
du barème

mi-juin 2023
Résultats de
la phase
principale
I-prof

Été 2023
Phase
d'ajustement
selon les
postes libérés



Permanences d'aide au Mouvement
à distance en visio, par mail
ou par téléphone
Pour un rdv individuel,
formulaire d'inscription sur notre site.

Types de postes proposés au mouvement

On vous aide à vous y retrouver...

Postes entiers vacants

Postes libérés

- Départs en retraite
- Créations de postes
- Supports attribués à TP en 2021-2022
- Tous les autres postes sont susceptibles d'être vacants.

Postes de titulaires de secteur*

Postes constitués de plusieurs postes fractionnés entre plusieurs classes ou plusieurs écoles rattachés à une circo

L'enseignant est nommé à Titre Définitif sur cette circonscription.

Rattachement administratif à une école

Postes de titulaires départementaux*

Postes constitués de

- **Une part fixe** (33, 50, 58, 75 %...) obtenue à Titre Définitif constituée d'une ou deux décharges de direction.
- **Une part variable** composée de regroupements de service à proximité si possible qui peut changer chaque année.

** POUR SIMPLIFIER LES CHOSES... LES TERMES TITULAIRES DE SECTEUR ET DÉPARTEMENT AUX SONT INVERSÉS EN VENDÉE.*



RARES CAS D'AFFECTATIONS À TITRE PROVISOIRE :

- NOMINATION SUR UN POSTE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ SANS ÊTRE TITULAIRE DU CAPPEI OU DU CAPA-SH
- NOMINATION SUR UN POSTE DE DIRECTION, ENSEIGNANT RÉFÉRENT, CPC SANS ÊTRE INSCRIT SUR LISTE D'APTITUDE
- SI AUCUN POSTE NE CORRESPOND À UN VŒU PRÉCIS, GÉOGRAPHIQUE OU LARGE DONC POSTE OBTENU D'OFFICE PENDANT LA PHASE D'AJUSTEMENT

Comment fonctionne la machine ? *

LES CANDIDATURES SONT ANALYSÉES DANS L'ORDRE DES BARÈMES DU PLUS FORT AU PLUS FAIBLE (ET DU RANG DU VŒU PUIS AGS... ET TIRAGE AU SORT À BARÈME ÉGAL).

RECHERCHE DE VŒUX PRÉCIS 1 À 40

DONT VŒUX GROUPES

ANALYSE DE CHAQUE VŒU DU GROUPE

AFFECTATION À TITRE DÉFINITIF